
**Compte-rendu du Conseil Municipal
de PREAUX DU PERCHE**

Séance du 23 Janvier 2015

Nombre de membres

- afférents au C.M. : 15

- en exercice : 15

- qui ont pris part au vote : 12

Date de convocation : 16 Janvier 2015

Date d'affichage : 30 Janvier 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-trois du mois de janvier, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pascal PECCHIOLI, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Patrick BARD, Catherine BOUCAULT, Jean BOUTHRY, Christiane GRUSZKOWSKI, Roselyne GUERIN, Marie-Odile GUEUX, Marie-Claire LE PETIT, Patrick LENAERTS, Hervé LUCAS, Patrice MAY, Joëlle MOREAU.

Absents excusés : Alice ANGOT, Eric DURY, Jean-Pierre MAVIT

Hervé LUCAS a été désigné secrétaire de séance.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du dernier Conseil municipal, en date du 17 Décembre 2014.

Bilan du budget 2014 et préparation du budget 2015

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la situation financière de la commune au 31 décembre 2014 :

- en fonctionnement, un excédent de 83 241,34 €
(Recettes : 336 540,49 € Dépenses : 253 299,15 €)
- en investissement, un déficit de 26 622,82 €
(Recettes : 88 980,38 € Dépenses 115 603,20 €)

D'où un excédent global de clôture de 56 618,52 €.

Monsieur le Maire rappelle que les subventions allouées liées aux travaux réalisés en fin d'année dernière n'ont pas été versées sur l'exercice 2014 et le seront par conséquent sur l'exercice 2015.

Puis le Conseil commence à lister les programmes d'investissement envisagés à savoir :

- les travaux de sécurité dans le bourg : une subvention FAL de 30 % du montant H.T. peut être allouée ; prévoir 50 000 € TTC pour la réalisation du projet.

- les travaux de la salle des fêtes : réfection de la partie sanitaire, de la partie vestiaire et du revêtement de la scène, achat de chaises, changement de puissance électrique.

Compte-rendu de la Commission Travaux - Chemins

Patrick LENAERTS dresse le compte-rendu de la Commission Travaux du 21 janvier 2015. Il revient sur les évolutions du projet de rénovation du centre bourg (emplacement du plateau et bordure de trottoir rue de la Madeleine) et indique qu'un chiffrage plus précis des travaux sera réalisé pour la préparation du budget 2015.

Il rappelle que des travaux sont à prévoir dans la salle des fêtes (cf. salle des fêtes : des travaux à prévoir) et à la boulangerie : la façade devra être nettoyée et son enseigne refaite.

Patrice MAY informe le Conseil municipal que la commission chemins a prévu une tournée des chemins le samedi 21 février 2015.

De plus, il présente le devis de l'entreprise Heuland, d'un montant de 1 653,00 € HT, soit 1 983,60 € TTC, pour rehausser le chemin de la Petite Galotière. Le Conseil municipal donne son accord pour la signature du devis proposé par l'entreprise Heuland.

Salle des fêtes : travaux à prévoir

Patrick LENAERTS présente au Conseil municipal les travaux qu'il convient de réaliser à la salle des fêtes. La partie sanitaire est à refaire : pose d'un nouveau carrelage, remplacement des toilettes femmes et handicapés, changement de tous les lavabos qui seront choisis avec un système cellule, mise en place d'un sèche-mains.

Le coût total de ces travaux se situerait entre 5 000 € et 6 000 €, dont 1 500 € pour le carrelage, d'après les tarifs des produits proposés par la société Moulis. Le Conseil municipal donne son accord pour commander le carrelage pour les sanitaires de la salle des fêtes auprès de la société Moulis.

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal qu'une demande de devis a été faite auprès d'ERDF pour un changement de puissance électrique à la salle des fêtes (passage du tarif jaune au tarif bleu).

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une visite de sécurité de la salle des fêtes a été réalisée le 13 janvier 2015. Le groupe de visite a proposé à la Sous-commission départementale de sécurité ERP/IGH d'émettre un avis défavorable à la poursuite de l'ouverture au public de la salle des fêtes. Il précise que l'avis défavorable ne pourra être levé que si toutes les prescriptions ayant motivé cet avis ont été réalisées : principalement, faire procéder par un technicien compétent, aux vérifications techniques réglementaires : les installations de gaz et les appareils de cuisson (réalisé le 13/01/2015 par l'entreprise Debotte), l'équipement d'alarme (réalisé le 15/01/2015 par Jean-Marc Gresteau).

Le dossier a été examiné par la Sous-commission le 20 janvier 2015, la commune est en attente de son avis.

Compte-rendu Commission Cadre de vie : Jardin Godin

Roselyne GUERIN fait le compte-rendu de la réunion du 10 janvier 2015. Les membres de la commission se sont rendus au Jardin Godin pour définir le « découpage » du terrain de 1100 m² en 3 parties :

- un espace détente dans la partie haute,

- un jardin partagé dans la partie du milieu,
- un potager pour les locatifs dans la partie basse.

Monsieur le Maire rappelle que l'achat du jardin ainsi que les frais notariés sont à prévoir dans le budget de l'année 2015, soit environ 6 000 €, auxquels il faudra ajouter le coût des aménagements nécessaires d'environ 1 000 € (plantations, grillage, portail, planches).

Compte-rendu Commission Parc Nature

Patrick BARD informe le Conseil municipal sur l'avancée des maquettes des panneaux d'interprétation du Parc Nature. Six panneaux au format A3 sont en cours de réalisation et seront présentés au Conseil municipal lors d'une prochaine séance.

Avancement de grade de Monsieur Alain MET

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur l'avancement de grade de Monsieur Alain MET. Actuellement adjoint technique de 2^{ème} classe, il a obtenu l'examen professionnel d'adjoint technique de 1^{ère} classe et a demandé son avancement de grade aux communes de Mâle et de Préaux du Perche. Cette demande est soumise à l'avis de la commission administrative paritaire (CAP) du Centre de Gestion de l'Orne. La Commune de Préaux du Perche est en attente de cet avis.

Le Conseil municipal est favorable à l'avancement de grade de Monsieur Alain MET et après en avoir délibéré, décide, à compter de la réception de l'avis de la CAP :

- de supprimer le poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe
- de créer le poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe

Nomination stagiaire de l'adjoint administratif de 1^{ère} classe

Madame Marion LEJEUNE, domiciliée à Saint Agnan sur Erre au lieu dit « Lorieère » sera nommée stagiaire à compter du 1^{er} Mars 2015, à l'issue de son contrat à durée indéterminée d'un an. Elle a obtenu, en juin dernier, le concours d'adjoint administratif de 1^{ère} classe.

Réforme territoriale : la commune nouvelle

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'un travail d'analyse financière sur la commune nouvelle est en cours, en collaboration avec Monsieur Le Moigne, Trésorier. Il rappelle que les communes devront délibérer sur la création de la commune nouvelle en juin 2015.

Questions diverses

- Compte-rendu de la réunion du SMIRTOM du 22 Janvier 2015.
- Piero Heliczzer : une exposition sera organisée du 19 juin au 20 septembre 2015 par les Bains-Douches à Alençon sur Piero Heliczzer, un artiste qui a vécu à Préaux pendant une vingtaine d'années. Pour faire écho à cette exposition, Patrick Bard propose d'exposer des photographies de Pascal Barrier, imprimées sur des bâches. Le Conseil municipal est favorable à cet événement et donne son accord de principe pour sa réalisation.

- Connaître et préserver les zones humides du Perche : Monsieur le Maire revient sur la conférence organisée le 21 Janvier 2015 par le Parc naturel régional du Perche.
- Amis du Perche du Loir et Cher : une réunion aura lieu à Préaux le 6 Juin 2015.
- Bilan financier 2014 de la Communauté de communes Perche Sud
- Elections : les élections départementales se dérouleront les dimanches 22 et 29 mars 2015.